CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119236** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST QUENTIN
Siret : 500 385 893 00010
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 27 554-06
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 102050286 M 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 102050286 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : A.D.CONSTRUCTION

21 RUE EMILE FALENTIN
02110 FONSOMME

Téléphone : 06 68 07 48 71 **Fax :**
Portable : 06 68 07 48 71
Responsabilité légale :
DAUX ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet :
E-mail : adconstruction.nord@yahoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 607 796 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	27/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	21/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 26/10/2026 08:28

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119236** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE **26/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST QUENTIN

Siret : **500 385 893 00010**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 27 554-06
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 102050286 M 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 102050286 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **A.D.CONSTRUCTION**

21 RUE EMILE FALENTIN
02110 FONSOMME

Téléphone : 06 68 07 48 71 **Fax :**
Portable : 06 68 07 48 71

Site Internet :
E-mail : adconstruction.nord@yahoo.fr

Responsabilité légale :
DAUX ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/10/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/08/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	12/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/05/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	31/05/2021
o Fenêtres de toit	30/08/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/08/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/08/2022
o Isolation des combles perdus	30/08/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 08:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.